



DÉCISION UNILATÉRALE D'AXESS

Refus d'agrément ministériel !



La sous-commission d'agrément réunie le 29 février 2024 donne un avis défavorable et la Ministre confirme le refus d'agrément la décision unilatérale d'Axess du 29 janvier 2024. Cette décision unilatérale des employeurs de notre champ est refusée en tant que telle. Car elle est une imposition qui n'est pas le fruit de la négociation paritaire et parce que, comme dénoncé dans les différentes communications CGT, elle ne comprenait que des petites mesurées pour une infime partie de salariés, sans répondre à la préoccupation des bas salaires du gouvernement.

La direction générale de la cohésion sociale, forte de participer à des solutions collectives, propose :

- 80 millions pour la revalorisation du travail de nuit, et « potentiellement » la revalorisation du travail les dimanches et jours fériés.
- 72 millions pour financer le GVT (glissement vieillissement technicité (ancienneté)) soit une évolution minimaliste de la masse salariale de 0,5 % pour 2024.
- Elle confirme le budget inscrit au PLFSS 2024 de 300 millions d'euros, devant servir à négocier, dans « l'esprit d'une volonté partagée », un accord bas salaire.
- Dans la BAD (Branche de l'Aide à Domicile), 100 millions sont engagés pour un avenant mobilité.

Est-ce suffisant ? NON !

Ce qui est à comprendre dans ces annonces, c'est qu'il n'y a :

- **Pas d'engagement financier pour la revalorisation générale des salaires liée à l'inflation,**
- **Rien pour le Ségur/Laforcade pour tou.te.s**
- **Rien pour des négociations dans les conventions collectives**
- **Rien pour la revalorisation du point**

La direction générale de la cohésion sociale renvoie donc les employeurs et les organisations syndicales à négocier dans ce cadre contraint et toujours sous l'injonction, le chantage, de finaliser la négociation du bloc « classification/rémunération » avant la fin de l'année.

Est-ce acceptable ? NON !

**L'ÉTAT NE VEUT RIEN ENTENDRE ? NOUS ALLONS L'Y AIDER !!!
TOUTES ET TOUS DANS LA RUE, PARTOUT, DÈS DEMAIN
ET EN GRÈVE LE 4 AVRIL !**



Contact / infos / rassemblement :



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Union Fédérale de l'Action Sociale CGT - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX - ufas@sante.cgt.fr - Tél : 01 55 82 87 81